

<b>Zeitschrift:</b>	Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : officielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Verkehrszentrale
<b>Band:</b>	- (1947)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	Le général Dufour
<b>Autor:</b>	Bertrand, Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-777463">https://doi.org/10.5169/seals-777463</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

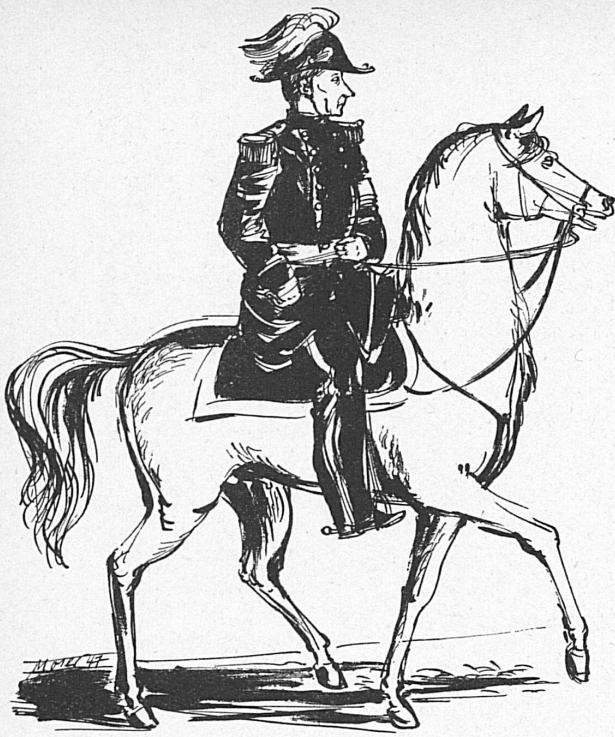
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## LE GÉNÉRAL DUFOUR

La personnalité de Guillaume-Henri Dufour jette sur le XIX<sup>e</sup> siècle suisse et le conflit que franchit le pays voilà cent ans, comme un baume bienfaisant. A travers ce grand citoyen, ce qu'il y avait d'acerbe et de violent dans la lutte entre la Jeune Suisse et les tenants de la souveraineté cantonale absolue, se décante et l'on sent l'appel d'un patriotisme profond, nouveau pour l'époque mais qui devait devenir celui dont les citoyens se nourrissent tous aujourd'hui.

Guillaume-Henri Dufour, par son rôle militaire dans l'affaire du Sonderbund, a marqué le destin politique de la Suisse; ce destin, il l'avait préparé déjà par son œuvre nationale dans le corps des officiers en ayant eu la juste vision vers laquelle marchait l'Europe, car il savait que notre pays ne pourrait durer que si un large idéal commun unissait fraternellement les Suisses dans une organisation politique moderne. Une fois encore devant l'Histoire, l'armée devait être, grâce à Dufour, l'école de la solidarité et de la fidélité confédérales.

\* \* \*

Les origines de Dufour se trouvent aux deux bornes-frontière de l'ancienne Confédération. Genevois de vieille souche, il était né le 15 septembre 1787 à Constance, où les luttes politiques de l'époque avaient forcé sa famille à s'expatrier. Un goût irrésistible pour les mathématiques et une profonde vocation militaire le firent entrer — Genève était alors sous la domination française — à l'Ecole polytechnique de Paris, puis à l'Ecole pratique de Metz. Il sert à Corfou attaquée par les Anglais et à Lyon pendant les Cent Jours; mais il refuse de devenir sujet de Louis XVIII. Genève a pris rang parmi les cantons suisses et l'amour de la petite république le reprend jusqu'au tréfonds de son être. Genève, d'ailleurs, ni la Suisse ne se montrèrent ingrates. En 1817, il commande les troupes du génie genevois et il occupe les fonctions d'ingénieur cantonal. Son influence est partout. On la retrouve dans l'organisation pratique et matérielle comme dans le domaine moral où ses hautes vues spirituelles conduisent la formation du sentiment national. Dufour comprend que, séparé dans sa nature et sa langue, le peuple suisse a besoin de communier par un même idéal, le culte de la patrie, et d'affirmer son unité par l'armée, expression la plus forte de son caractère et de sa volonté. C'est cet esprit qu'il inculque aux nombreux officiers qu'il forme à l'Ecole centrale de Thoune. Premier des colonels fédéraux de Genève, instructeur des troupes du

génie, il organise la défense de St-Maurice, d'Aarberg, de Bellinzone, de Luziensteig, etc. Un fait qui résume son patriotisme fédéral dépeint Dufour: c'est lui qui propose le drapeau fédéral, à une séance du Conseil représentatif de Genève.

Survient la crise du Sonderbund. Placé à la tête des troupes demeurées fidèles à la Diète, Dufour écrit le 22 octobre 1847 au Directoire de la Confédération:

«Je crois pouvoir déclarer au sein de cette assemblée que, tout en faisant ce que le devoir exige, s'il faut en venir aux dernières extrémités, je ne m'écarterai jamais des bornes de la modération et de l'humanité; que je ne perdrai point de vue que c'est entre des Confédérés qu'a lieu le débat; que je resterai étranger aux excitations politiques; que je m'efforcerai de maintenir l'ordre et la discipline dans les troupes fédérales, de faire respecter les propriétés publiques et particulières, de protéger le culte catholique dans ses ministres, dans ses temples et ses établissements religieux; en un mot, de tout faire pour adoucir les maux inséparables d'une guerre. Puisse alors mon dévouement être utile à la commune patrie!»

Et à ses troupes, le général Dufour adressait la proclamation suivante: «Soldats, il faut sortir de cette lutte non seulement victorieux, mais encore sans reproches, il faut qu'on puisse dire: ils ont vaillamment combattu quand il le fallait, mais ils se sont montrés partout humains et généreux.»

La victoire fédérale, ce fut celle du patriotisme comme le comprenait Dufour. Et son esprit s'est bientôt retrouvé chez les vainqueurs comme chez les vaincus. Faveur rare, le général Dufour a pu mesurer de son vivant, l'estime en laquelle on le tenait, la vénération et la reconnaissance dont il était l'objet dans le pays tout entier. Le 25 avril 1848, une voiture attelée de quatre chevaux et sur le siège de laquelle a pris place un huissier aux couleurs fédérales, s'arrête à la porte de Dufour. En descendant un haut magistrat et deux officiers supérieurs chargés de remettre au général une épée d'honneur, un don national, une adresse à la Diète. Ce don national, c'est une somme de 60 000 francs, le général en fait spontanément le partage entre vainqueurs et vaincus, à tous ceux indistinctement que la guerre avait touchés.

Dufour continuera de servir l'armée et le pays. Il dirige en 1856, la mobilisation de l'affaire de Neuchâtel provoquée par la Prusse; puis il s'attache au grand œuvre de l'élaboration de la carte topographique fédérale et, en 1863, il est le promoteur du Congrès international de secours aux militaires blessés, qui est à l'origine de la Convention de Genève et du Comité international de la Croix-Rouge.

Encore un trait qui montre l'affection du peuple suisse pour le général. Lorsque le 26 juin 1857, on distribue leurs prix aux gymnastes accourus à Genève pour la Fête fédérale, le président annonce qu'une couronne avait été réservée. Un Bernois rappela alors les titres du général à la reconnaissance de toutes les sections et posa les lauriers sur la tête du septuagénaire, au milieu des applaudissements enthousiastes et du bruit répété des salves d'artillerie.

Le 14 juillet 1875, Guillaume-Henri Dufour s'éteignait à Genève, âgé de quatre-vingt-huit ans.

Pierre Bertrand.



G. H. DUFOUR,  
General der eidgenössischen Armee